

I N F O R M A T I O N A U X P A T I E N T S

CENTRE DE RÉFÉRENCE EN PC

CAMPUS PELLENBERG
016 33 83 41

L'I.M.O.C.

L' IMOC (= infirmité motrice d'origine cérébrale) d'enfant atteint d'une paralysie cérébrale. Ce terme désigne un ensemble de problèmes neurologiques qui entravent la coordination entre les muscles et le système nerveux central. L'IMOC apparaît suite à une lésion qui survient au cours du développement du cerveau avant, pendant ou après la naissance. L'enfant éprouve des difficultés dans la posture et à l'exécution des mouvements normaux. La paralysie cérébrale est donc une affection pour la vie. Ces enfants éprouvent des problèmes de tonus musculaire, d'équilibre et/ou sont sujets à des mouvements involontaires. Les séquelles, de légères à graves, peuvent toucher un seul membre ou s'étendre à tout le corps. Des troubles associés peuvent s'observer: des crises d'épilepsie, des problèmes d'apprentissage, des troubles de la vue et de l'ouïe et des problèmes d'élocution,

LE CENTRE DE RÉFÉRENCE EN IMOC

UZ Leuven, campus Pellenberg, a été officiellement reconnu comme centre de référence en IMOC. Le centre fait office de pivot au sein d'un réseau de structures de soins pour patients atteints d'IMOC et entend dresser un bilan diagnostique et fonctionnel aussi complet que possible, avec programme de traitement et de revalidation correspondant. La famille, l'entourage et les personnes chargées au quotidien des soins et de la revalidation du patient y sont associés au maximum.

La prise en charge est assurée par une équipe multidisciplinaire, fruit d'une collaboration entre le service d'orthopédie infantile (campus Pellenberg) et le Centre pour troubles du développement (Centrum voor Ontwikkelingsstoornissen) à Leuven. Le rôle du Centre consiste à donner conseil, ainsi qu'à coordonner les soins. Le Centre n'a pas seulement pour tâche de proposer un programme thérapeutique (établi par

le personnel soignant de l'établissement) il a également pour mission de recenser, au niveau de la Flandre et de la Belgique, les patients atteints d'IMOC nécessitant cette prise en charge spécialisée. Ceci permet de mieux préciser les demandes et regrouper les initiatives nouvelles adressées aux autorités.

PRACTIQUES

- Les parents ou le patient adulte signent le formulaire de demande 'Intervention dans les frais de prestations de revalidation'. L'Inami donne une approbation pour une durée de trois ans.
- Le dossier est élaboré au sein du Centre de référence.
- Tous les rendez-vous nécessaires sont pris avec les différents médecins et thérapeutes.
- Au cours de la réunion de l'équipe, un programme thérapeutique et de revalidation est élaboré pour les trois années à venir à partir d'un bilan fonctionnel tiendra compte du contexte social et de l'objectif fixé. Ce plan est ensuite discuté avec les parents.
- Le plan thérapeutique est évalué tous les six mois de manière objective, de façon à ce que l'on puisse éventuellement procéder à des modifications.
- Si nécessaire, on sollicitera de manière ponctuelle l'avis d'un professionnel concernant les auxiliaires mécaniques, comme la table de station debout par exemple.

L'ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE

MÉDECINS

- Neuropédiatrie
Prof. dr. Paul de Cock
Dr. Els Ortibus
- Orthopédie infantile
Prof. dr. Guy Molenaers, médecin coordinateur
Dr. Anja Van Campenhout
- Médecine physique & revalidation
Dr. Petra Pauwels
- Neurochirurgie
Prof. dr. Bart Nuttin

Psychologue / orthopédagogue

Kinésithérapeute

Assistante sociale

Ergothérapeute

Logopède

Infirmière

Diététicienne

COORDONNÉES

CP-referentiecentrum

UZ Leuven, campus Pellenberg

Weligerveld 1

3212 Pellenberg

cp-conventie@uzleuven.be

Tél. secrétariat: 016 33 83 41

Fax 016 33 83 45

© 2008 UZ Leuven

Aucune information de cette publication ne peut être reproduite et/ou publiée au moyen d'impression, photocopie, microfilm ou autre moyen quelconque, sans l'autorisation écrite préalable de la direction générale de UZ Leuven.

Concept et réalisation:

Ce texte a été rédigé par CP-referentiecentrum Pellenberg
en collaboration avec le service de communication.

Editeur responsable

UZ Leuven

Herestraat 49

3000 Leuven

Tél. 016 34 49 00

www.uzleuven.be

février 2008